



DEMANDE DE COTATION

Dossier à renvoyer à :

Claudine FORISSIER
1, Chemin des Creux 03330 NAVES
claudieforissierclubdesbichons@gmail.com

ATTENTION

Liste des vétérinaires habilités pour délivrer un certificat d'examen oculaire : consulter le site du Club : <https://www.centreale-canine.fr/club-desbichons-et-petits-chiens-lions>

Nom et affixe du chien :

Date de naissance :

Race :

Nom du producteur :

N° LOF :

Nom de la mère :

transpondeur :

Nom du père :

• COTATION DEMANDEE :

2/6 3/6 4/6 5/6 6/6

QUALIFICATIF OBTENU	DATE	LIEU ET TYPE D'EXPOSITION NOM DU JUGE

TAN - Date et Lieu - Nom de l'examinateur	EXAMEN OCULAIRE – Date

PROPRIETAIRE :

ADRESSE :

Tél. : **E-mail :**

PIECES A FOURNIR :

* Le formulaire de demande de cotation entièrement complété peut être envoyé par mail (à l'adresse : claudieforissierclubdesbichons@gmail.com) ou par courrier.

* Concernant les pièces justificatives (pédigrée, test santé, caractère, ADN, jugements) demandées, elles apparaissent toutes sur le LOF select. Inutile de nous joindre la copie de celles-ci, par contre si un justificatif n'est pas encore enregistré sur le LOFselect, il devra être joint à la demande.

* Pour rappel, si l'ADN n'a pas été réalisé en partenariat avec la SCC, il est impératif de le faire enregistrer auprès de leurs services avant toute demande. Il doit être mentionné sur le LOFselect du chien avant l'envoi de la demande de cotation.

* Il est bien précisé que l'examen de dépistage des tares oculaires reste toujours demandé pour les bichons frisés et les bichons havanais. Cet examen est aujourd'hui directement enregistré par les vétérinaires sur la base de données de la SCC. Inutile de nous en envoyer une photocopie sauf si le résultat n'apparaît pas sur la fiche LOFselect de votre chien.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités, merci de votre compréhension.

GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS

TB	= Très Bon	SPE	= Spéciale de race	APR	= Atrophie progressive de la rétine
EXC	= Excellent	RE	= Régionale d'élevage		
CI	= Classe Intermédiaire	NE	= Nationale d'élevage		
CO	= Classe Ouverte	CHPT	= Championnat de France		
CT	= Classe Travail				
CCH	= Classe Champion				

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022



1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 RECOMMANDÉ	5 points / 6 ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC en RE ou SPE + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 3 EXC en exposition sous 3 juges différents + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en CHPTou NE + 1 EXC en CACIB ou RE + 1 EXC en SPE Les 3 EXC sous des juges différents + 1 TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{re} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDÉ ayant produit en 1 ^{re} génération : Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 2316 -VO
DA : 10/11/2017



